- Le directeur d'école informe également le conseil d'école sur :
- les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- l'organisation des aides spécialisées.
- En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.
- Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Notes

1 /Article 17 du décret n°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

2/ Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, ou RASED, est chargé d'apporter une aide ponctuelle ou régulière aux élèves rencontrant des difficultés difficilement ré solvables au sein de la classe.

3/ Élus par l'ensemble des parents d'élèves en début d'année scolaire, ces représentants sont en nombre égal à celui des classes de l'école. Les suppléants, aussi nombreux que les titulaires, peuvent également être présents, sur invitation du président du conseil d'école. Ils n'ont alors qu'une voix consultative.





4 /Les délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) apportent un avis extérieur sur le fonctionnement de l'école. Ils sont nommés pour quatre ans par l'Inspecteur d'Académie.

5 /Ces moyens financiers sont alloués par la commune qui finance en totalité le fonctionnement des écoles primaires hormis les subventions qui sont parfois allouées aux écoles par l'Éducation nationale sous la forme de fiches actions au vu du projet d'école.

6 /Article 26 de la loi nº83-663 du 22 juillet 1983 modifiée complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État

7 /Article 25 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État.

Le mot de la fin II me reste un peu de place sur le journal pour vous signaler que le réchauffement climatique s'est accentué dans la rue des Co-

teaux. En effet, monsieur Thierry Gautier, a récolté dans son jardin, un régime d'une centaine de bananes. Fort de son exploit, il projette de faire pousser ananas, cocotiers, kiwanos, ramboutans, cacaoyers.... Nous lui souhaitons une réussite totale dans son projet et nous espérons bientôt avoir dans le village le premier marché de « Fruits exotiques du terroir ».



L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et des bonnes vacances aux saisonniers qui vont bientôt partir...

Concluons par ce proverbe charentais:

O y at pas de tant pis sans tant meüx! Il n'y a pas de soucis sans ciel bleu!

Bulletin bimestriel d'informations communales



Septembre / Octobre 2008





Je remercie les élus, ainsi que le personnel communal ayant travaillé tout l'été afin que la rentrée scolaire 2008 puisse se faire dans de meilleures conditions que l'année précédente. Mes remerciements s'adressent également à toutes les associations qui ont donné de leur temps pour que les manifestations estivales soient une réussite.

Bravo pour votre dévouement!

Notre souhait serait d'embellir la commune où il fait bon vivre et nous invitons les St Laurentais à participer au fleurissement de leur propriété ce qui permettrait de nous inscrire au concours des villages fleuris en 2009.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire. Raymond Minier.



AFFAIRES SOCIALES

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Le 1^{er} Mardi de chaque mois de 14h à 16h

ACCUEIL DE JOUR EN HÉBERGEMENT

Depuis le 1^{er} juin le Centre de Gérontologie

6, rue des Fleurs à Rochefort propose un Accueil de jour, qui reçoit des personnes âgées d'au moins 60 ans, vivant à domicile pouvant être atteintes de déficits mo-



teurs ou cognitifs, maladie ALZHEIMER ou apparentées, et n'ayant pas de comportement incompatible avec une relation de groupe.

Comment?

L'admission est précédée d'une évaluation gérontologique et cognitive.

Combien de temps?

L'admission est prononcée pour 4 mois maximum au départ. La périodicité hebdomadaire (1 à 2 jours) est définie et arrêtée par l'équipe de l'Accueil de jour et le médecin coordonnateur

Quand?

de l'Etablissement.

Du Lundi au Vendredi de 10 h à 17 h

Où?

Centre de Gérontologie 6, rue des Fleurs

Rochefort Tél : 05.46.82.11.45

QU'EST CE QUE L'A.P.A.?

(Aide Personnalisée à l'Autonomie)

Quelques informations

Pour tous les seniors de plus de 60 ans.

} Qui peut en bénéficier?

Toute personne résidant en France, âgée de plus de 60 ans, quel que soit son revenu et si elle justifie d'une perte d'autonomie correspondant à un Groupe Iso Ressources 1, 2, 3 ou 4

} Comment la demander ?

Les dossiers d'APA peuvent être demandés auprès de la mairie de résidence, au Centre Communal d'Action Sociale.

} Conditions d'attribution

L'APA est attribuée aux personnes qui présentent une perte d'autonomie correspondant aux GIR 1 à 4 de la grille nationale Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources (AGGIR).



Cette perte d'autonomie correspond aux besoins de la personne pour accomplir les actes essentiels de la vie, en dehors des soins que son état de santé nécessite, ou une surveillance particulière.

Il n'y a aucune condition de ressources pour pouvoir bénéficier de l'APA. ATTENTION : sont considérées comme étant à domicile les personnes placées en famille d'accueil et en foyer logement.

L'instruction du dossier

Lorsque le dossier est complet, c'est-à-dire rempli, signé et retourné avec toutes les pièces justificatives nécessaires, le Conseil général en accuse réception auprès du maire de la commune de résidence et auprès du demandeur. La date de dossier complet correspond à la date d'ouverture du droit du demandeur.

Pour l'APA à domicile, le Conseil général dispose de 30 jours pour proposer au bénéficiaire un plan d'aide qui sera élaboré lors d'une visite à domicile effectuée par un contrôleur de l'Aide Sociale. Si le bénéficiaire le souhaite, sa famille et son médecin traitant peuvent participer à cette visite.

Qu'est-ce qu'un conseil d'école ?

En France, le conseil d'école est l'instance qui vote en particulier le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école primaire.

Histoire Les conseils d'écoles sont créés par un décret de 1990, dans le cadre de la loi d'orientation sur l'éducation de 1989, abrogé par le décret n° 2008-263 du 14 mars 2008 et intégré au code de l'éducation à l'article D411-1.

Ils permettent d'institutionnaliser une réunion périodique entre tous les acteurs de l'éco-le (enseignants, représentants de la mairie, parents d'élèves, intervenants...).

Composition Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- -le directeur de l'école, président;
- -le maire et l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires ;
- -les enseignants de l'école, instituteurs ou professeurs des écoles ;
- -un des maîtres du réseau d'aides spécialisées;
- -les représentants des parents d'élèves ;
- -le délégué départemental de l'Éducation nationale chargé de visiter l'école;
- -l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription qui assiste de droit aux réunions.

Le président du conseil d'école peut également inviter :

- -les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmières scolaires, les assistantes sociales et les agents spécialisés des écoles maternelles ;
- -après avis du conseil d'école, des personnels médicaux ou paramédicaux lorsqu'ils participent à des actions d'intégration d'enfants handicapés;
- -les personnels chargés de l'enseignement des langues vivantes, les maîtres étrangers assurant dans les locaux scolaires des cours de langue et culture d'origine, les maîtres chargés des cours de langue et culture régionales, les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en

relation avec la vie de l'école; après avis du conseil d'école, une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.



Réunions Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections des représentants des parents d'élèves, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du di-

recteur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres titulaires.



Attributions

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école;
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire;
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
- -les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement,
- -l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- -les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés,
- -les activités périscolaires,
- -la restauration scolaire,
- -l'hygiène scolaire,
- -la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;
- en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles;
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

SE1005

C'est la rentrée!

Mardi 2 septembre 2008, les petits Saint Laurentais reprennent le chemin de l'école.

Les « grandes vacances » auront permis à la commune de mettre à exécution les nombreux travaux prévus de longue date. Ainsi, les toilettes de l'école primaire ont été entièrement rénovées, agrandies, et équipées de distributeurs de papier hygiénique, et sèche-mains automatiques.

Les toilettes de la garderie sont désormais accessibles à tous dans la journée, en toute sécurité.

Une grande surface de gazon embellira la cour « des grands », indisponible quelques temps, histoire que Dame nature fasse son travail ...

Les employés municipaux ont également donné du pinceau, pour que de nombreux murs retrouvent leur éclat!

Enfin, les mauvaises herbes qui envahissaient les plates bandes des écoles, n'ont pas résisté au grand nettoyage estival, seuls sont restés les jardins pédagogiques.

Voici donc en résumé, quelques uns des travaux réalisés. Nous remercions chaleureusement les employés municipaux pour le travail accompli.



Rappel

Inscription Ecoles Rentrée 2008/2009

Sur Le St Laurentais précédent : nous vous parlions des inscriptions pour la rentrée scolaire 2008/2009 sur rendez-vous, en appelant Mme RAMAT, Directrice, au Tél : 05.46.84.20.53. Cette information est toujours valable.

Inscription Cantine

<u>IMPORTANT</u>: nous vous invitons à prendre vos dispositions en matière d'inscription à la cantine pour vos enfants. Veuillez prendre contact avec la 1^{ere} Adjointe qui est chargée du scolaire, tous les matins



Infos pratiques

Comme à chaque rentrée, un nouveau conseil d'école va se mettre en place. Une nouvelle élection pour désigner les parents qui représenteront les parents d'élèves, va avoir

lieu. Vous souhaitez prendre part à la vie de l'école, connaître et comprendre les projets d'école, échanger et apporter votre expérience pour que tous ensemble, enseignants, parents et élus puissent faire progresser nos enfants dans une école où il fait bon apprendre, faîtes vous inscrire sur les listes prévues à cet effet.

en Mairie.

Toutes les informations nécessaires, pour cela, vous seront données par les enseignants dés la rentrée des classes.

Le plan d'aide indiquera le niveau de dépendance, le montant de l'allocation ainsi que son affectation. Le demandeur dispose alors de 10 jours, à compter de la réception du plan d'aide, pour accepter, refuser ou demander une modification du plan d'aide.

En établissement, l'évaluation de la dépendance sera effectuée par le médecin de l'établissement. Il n'y a pas de plan d'aide.

▶Utilisation de l'APA

L'APA doit être affectée soit au paiement des services nécessaires au maintien à domicile soit au paiement des frais de dépendance en établissement. L'APA sera versée directement aux services qui interviennent auprès de lui ou à l'établissement d'accueil

Dans certains cas l'APA pourra être versée directement au bénéficiaire: intervention d'une personne mandataire ou privée (A savoir que pour les bénéficiaires classés GIR 1-2 l'intervention d'un prestataire agréé est obligatoire). A domicile, le bénéficiaire peut choisir de faire appel à un service prestataire agréé ou à une personne privée (de sa famille par exemple, à l'exclusion du conjoint).

À L'ATTENTION DES JEUNES SAINT-LAURENTAIS DE 16 À 25 ANS

Vous êtes sans formation, sans emploi, sans idées sur le métier que vous souhaitez faire?

C'est bon à savoir

Dès septembre, dans le cadre du CIVIS (contrat insertion vie sociale), vous avez la possibilité de rentrer en parcours emploiformation, découverte des métiers.



Pour cela il suffit de laisser à l'accueil de la Mairie :

-vos coordonnées -votre n° de Téléphone et l'Adjointe des Affaires Sociales prendra contact avec vous.

V. A. E.

VALIDATION DES ACQUIS

DE L'EXPÉRIENCE

Point relais Conseil 17 Nord

Réunions d'informations publiques

Rochefort de 10 h à 12 h

29 Août / 19 Septembre / 10 Octobre 2008 31 Octobre / 21 Novembre / 12 Décembre 2008

Maison de L'Emploi du Pays Rochefortais Parc des Fourriers - 1, Avenue M. Chupin

Inscriptions au 05.46.99.85.34

Assistantes maternelles et crèches



Les parents qui sont à la recherche d'une nounou pour faire garder leurs chers bambins, peuvent retirer en Mairie la liste des assistantes maternelles qui sont à leur disposition sur la commune.

Crèche

L'espace parents enfants de la presqu'île de Fouras rouvrira ses portes le vendredi 12 septembre 2008 de 9h à 12h rue du bois vert, à coté de la crèche de Fouras.

Co animé par des professionnelles de la crèche et de la CAF, cet espace est ouvert tous les vendre-dis matins à tous les parents, futurs parents....

Il permet de partager un moment privilégié avec votre enfant âgé de 0 à 3 ans. Sous le regard de leurs parents, les enfants peuvent jouer avec d'autres enfants, découvrir de nouveaux jeux et se socialiser à leur rythme. Dans le respect de chacun, les parents peuvent échanger leurs expériences, créer des relations et se ressourcer.

Accueil libre et gratuit sans inscription Pour tous renseignements :

Crèche05.46.84.12.38 ou CAF05.46.88.14.41

Rappel voirie

On peut constater que des véhicules persistent à stationner sur les trottoirs en béton



désactivé de la rue de l'Intendance, induisant un préjudice à la bonne utilisation de ceux-ci par les piétons.

Le stationne-

ment en bordure de chaussée reste la règle en agglomération, des emplacements matérialisés ont été prévus à cet effet.

Remerciements

Nous souhaitons remercier, bien sincèrement, les personnes qui ont eu la délicatesse de retirer! oserions nous dire de voler? la banderole de la sardi-

nade du 13 juillet dernier.

Ceci est également très regrettable pour la personne qui a pris la peine de peindre cette toile!

au passage, nous la remercions pour le temps

qu'elle a bien voulu consacrer à cette festivité.



On recherche...

Afin d'embellir notre village et notre cimetière, nous recherchons des graines de Roses Trémières.

Si dans vos jardins, il vous reste quelques graines et que vous ne sachiez quoi en faire! Merci de bien vouloir nous les rapporter en Mairie et croyez bien que nous en ferons bon usage.

C'est bon à savoir

Assurance maladie : composez le 3646

Depuis le 1^{er} juillet 2008, l'assurance maladie a changé de numéro de téléphone. Désormais les assurés (en métropole uniquement) n'auront plus qu'un seul numéro pour joindre leur caisse le 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Agenda

Lundi 8:

18h30 assemblée générale des présidents d'associations à la petite salle polyvalente

Vendredi 12:

16h30 forum des associations à l'école

Mercredi 24:

L'Association des Anciens Combattants, en collaboration avec l'Association ANAI – les anciens d'Indochine- organisent un repas de fruits de mer et vous y attendent nombreux.

Prix du repas : 28 €

26, 27, 28:

Fest'en herbe, festival multiculturel, danse, spectacle, artisanat, concert, théâtre.

Dimanche 21:

11h à 17h « C'est quoi ton sport » aux terrains de tennis et multisports.

Grande animation sportive (football, tennis, gym, modern jazz, country), jeux et concours divers, apéritif offert, barbecue à disposition (n'oubliez pas votre pique-nique)



HEURES D'OUVERTURE de la MAIRIE AU PUBLIC

Lundi - Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 14h

Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h le matin au 05, 46, 84, 00, 35

Courriel:

st.laurent.de.la.pree@mairie17.com

Blog: http://saint-laurent.over-blog.fr/

.



ROUL' BENEZZZ (CLUB MOTO)

Renseignements: Mr. ELOUARD Joël - Tél: 06.77.96.35.02



TENNIS

Renseignements: Mr. SMOCK Léon - Tél. 05.46.83.48.73. Reprise le 03/09 - Inscriptions de 14H à 15H30



OK COUNTRY du club du bon accueil

- le mercredi 10 septembre à 18H pour les 2^{ème} et 3^{ème} année
- le jeudi 11 septembre à 18H pour les nouvelles inscriptions

Renseignements: 06.99.04.53.39 ou 05.46.84.09.47



EVASION GYM TONIC

- Reprise des cours le lundi 08/09 à 20H30

(cours le lundi et jeudi soir de 20H30 à 21H30)

Renseignements auprès de Chantal: 05.46.84.68.49.



FOOTBALL CLUB FOURAS-ST LAURENT de la PREE

Entrainement à St Laurent de La Prée

- Le mardi 2/09 à partir de 18H30 pour les -18 ans et le jeudi,
- Le mercredi 3/09 de 14H à 16H + inscriptions
- Le mercredi 3/09 pour les -15 ans à partir de 16H

Renseignements: Mr. ESCALADA: 05.46.83.81.90 (Président de Fouras)



PARENTHESES GYM ENFANTS / ADULTES

- Présidente de l'Association PARENTHESES Martine 06.21.73.25.67
- Animateur « Léon » 06.11.45.21.15.



MODERN'JAZZ

le mardi 9/09 de 17H15 à 18H pour le Groupe des Initiations (Classe CP)

de 18H à 19H Groupe 8 - 11 ans

de 19H à 20H Groupe 11 - 13 ans de 20H à 21H30 Groupe des Ados

le mercredi 10/09 de 20H à 21H30 Groupe des Adultes

Renseignements: Annie 05.46.83.05.76. HR



ATELIER CIRQUE POUR ENFANTS

- Le lundi de 17h15 à 18h00 : éveil pour enfants de 4 à 6 ans

de 18h00 à 19h30 : débutants et enfants à partir de 6 ans

Renseignements: association Ap'art 05.46.87.58.45

ASSOCIATIONS - RENTREE 2008 / 2009



ACCA Gibiers d'eau le 21/08 6H à 9H puis 19H,

Tourterelles le 31/08 et le 7/09 le dimanche matin.

Ouverture de la chasse le 14/09

Renseignements: Mr. HUBERT Michel Tél. 05.46.84.01.70.



LES ANCIENS COMBATTANTS

Renseignements Mr. HILLAIRET Jacques. - Tél. 05.46.84.01.01.



E CLUB INFORMATIQUE – Mme DUPAS Michelle – Tél. 06.25.92.76.33



FEST'EN HERBE

Renseignements: Melle BOISSARIE Aline Tél. 05.46.84.18.48. http://festenherbe.over-blog.fr



GOLFEURS DU PAYS ROCHEFORTAIS

Renseignements: Mr. JOUANNEAU JN - Tél. 05.46.84.56.36.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES -

Mme CHAROV Kharine Tél. 05.46.82.68.60



YOGA 17 (petite salle polyvalente)

Mme CHAMPION Françoise - Tél. 06.77.10.15.36. e mardi 30/09 de 19H30 à 20H30 (1er cours gratuit)



DJEMBE Le mardi 30/09 de 17H à 19H30 (petite salle polyvalente)

BANDE DESSINEE Le mercredi 1er octobre de 17h00 à 19h00 (petite salle polyvalente)

Renseignements: UCLA Mr. BASCOU Franck - Tél. 06.84.56.42.62.



LE CLUB MOTO ROUL'BENEZZZ A ORGANISÉ LA SARDINADE DU 13 JUILLET sous un soleil radieux. Les convives ne tarissaient pas d'éloges sur la qualité du repas et de félicitations aux ados qui assuraient le service à table.



La prestation du groupe écossais The Be-Irocks fût agrémentée par Serge, venu, à la surprise générale, nous en-

chanter avec sa cornemuse.

Aurélie anima le bal avec son clavier et son accordéon et la soirée s'est clôturée par le traditionnel feu d'artifice.

Le club tient a remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont venues aux repas qu'ils ont organisés cet été.

LE SAMEDI 2 AOÛT, LA Famille ROBAIN a organisé un après-midi porte ouverte au « Domaine du bois » pour faire découvrir aux habitants de Saint-Laurent la restauration de la propriété, et sa salle de réception qui peut être louée par toute personne désirant organiser une manifestation dans un lieu exceptionnel.



Environ 150 personnes se sont déplacées, les propriétaires du lieu se faisant un plaisir de les

accompagner dans chaque pièce pour leur expliquer comment la réhabilitation, conçue par eux -mêmes, a été mise en œuvre.

A l'issue de la visite, le verre de l'amitié était servi à chacun.

Souhaitons à la Famille Robain que cette réalisation soit très fréquentée.



Ñ Ñ Ñ Ñ Ñ Ñ Ñ Ñ Ñ



de beaucoup succès. un concours de boules et repas champêtre. Les organisateurs ont enregistré plus de 40 triplettes.

La rencontre a

commencé vers

avec

ganisé,

10h15 et s'est terminée vers 17h30. Le repas champêtre, a été servi à environ 100 personnes. On y a dégusté des cagouilles, du châteaubriant, un dessert de fruits frais et glaces. Mais c'est la «purée à l'ancienne », écrasée au pilon qui fut le clou de ce repas : les convives se déplaçant pour venir assister à sa réalisation. Certainement que les pommes de terre, fournies par Michel

HUBERT, ont contribué au succès de cette purée.

Ensuite les compétiteurs ont repris leurs concours, tandis que les autres Saint-Laurentais, qui avaient amené des jeux de sociétés ou des jeux de cartes, ont joué ensemble au cours de l'après-midi.

Cette journée fut réellement agréable pour ceux qui y ont participé.





DIMANCHE 28 SEPT. ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, I ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT:face salle poly	22h - 22h15 22h15 - 22h30							
ART DEMAIN: tivoli ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT: face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park COUR MAIRIE DIMANCHE 28 SEPT. DIMANCHE 28 SEPT.								
ART DEMAIN: tivoli ART'SENIK: salle poly Club du bon accueil ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park COUR MAIRIE COUR MAIRIE COUR MAIRIE DIMANCHE 28 SEPT. DIMANCHE								
ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park COUR MAIRIE CORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIRTURE ART DEMAIN: tivoli ART DEMAIN: tivoli ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt Conte Caravanouch Les Jaspinoux Châpitôt Châpitôt	15h50 - 16h 16h - 16h10	16h10 - 16h20	16h20 - 16h30	16h30 - 16h40	16h40 - 16h50	16h50 - 17h	17h - 17h10	
ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt Châpitôt Châpitôt Châpitôt COUR MAIRIE MAQUILLAG SITE ENTIER ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V DIMANCHE 28 SEPT. ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V OUTUPE		ORGUE DE	BARBARIE	+ EXPOSIT	ION (sculp	ture, peint	ture)+	
Les Jaspinoux	tes			Club du bo	on accueil	Cont	tes	
MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt Châpitôt Châpitôt Châpitôt Châpitôt Châpitôt Châpitôt Châpitôt COUR MAIRIE SITE ENTIER ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (SCUIPTURE) ART DEMAIN: tivoli ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (SCUIPTURE) ARTHE'VERT:face salle poly ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt			Pied en (Coulisses				
RE-SOURCES buvette Châpitôt Châpitôt COUR MAIRIE SITE ENTIER ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIOLENTIAL DE LIMONAIRES + EXPOSITI	Mo	rgan Cie			La Baleine Cargo			
COUR MAIRIE SITE ENTIER ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt	MILKYEND	-Saintes	orgues	CLAYN	AYMINDS - St Agnant		orgues	
DIMANCHE 28 SEPT. DIMANCHE 28 SEPT. ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIOLENTAIRES ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIOLENTAIRES ORGUE DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIOLENTAIRES ORGUE DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIOLENTAIRES ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, particular production) ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, particular par	CI	hâpitôt		Châr	pitôt		<u>Châpitô</u>	
DIMANCHE 28 SEPT. ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V ORGUE DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION V ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, I ART DEMAIN: tivoli ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, I ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt	AGE ENFANTS	+ ORGUES D	E BARBARI	E				
DIMANCHE 28 SEPT. OTHER OF THE PROPERTY OF TH	ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIEUX METIERS: Compagnons du Devoir de La Rochelle,							
EGLISE Vents Marines +les Farfadets +les Echardrits ART DEMAIN: tivoli ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Vents Marines +les Farfadets +les Echardrits ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, particular particul								
ART DEMAIN: tivoli ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, particular pour la company particular part	14h50 - 15h 15h - 15h10	15h10 - 15h20	15h20 - 15h30	15h30 - 15h40	15h40 - 15h50	15h50 - 16h	16h - 16h10	
ART'SENIK: salle poly ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt								
ARTHE'VERT:face salle poly JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt	, peinture)	+ INITIATION	N POUR EN	FANTS AU [DESSIN ET A	LA SCULP	TURE	
JE DEUX MOTS: préau MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt	Les Echardi	ts	Les Ecl	hardits		Les Ech	ardits	
MUSIC'N CO:skate park RE-SOURCES buvette Châpitôt	Contes Jeff Da	argy	Morgai	n Cgnie			Contes	
RE-SOURCES buvette Châpitôt	Les Mots po	Mots pour le Dire		Les Farfad		ts		
	Fort orgu	es Juli	e Fort	orgues	Julie	Fort	orgues	
COUR MAIRIE MAQUILLAG	CI	hâpitôt		Châ	pitôt		Châpitô [°]	
	AGE ENFANTS	+ ORGUES D	E BARBARI	E				
SITE ENTIER ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION					a Rochelle	٥.		

FEST'EN HERBE 2008—4ème édition 26, 27, 28 septembre 2008

4 ans déjà ! Et cette année, les festivités commenceront dès le vendredi 26 septembre à partir de 20h30 avec un concert dans l'église de St Laurent de la Prée. La chorale « OCEANE » de Chatelaillon Plage présentera son répertoire aussi varié que dynamique (gospel, new spirituel et classique). L'entrée a été fixée à 5€.

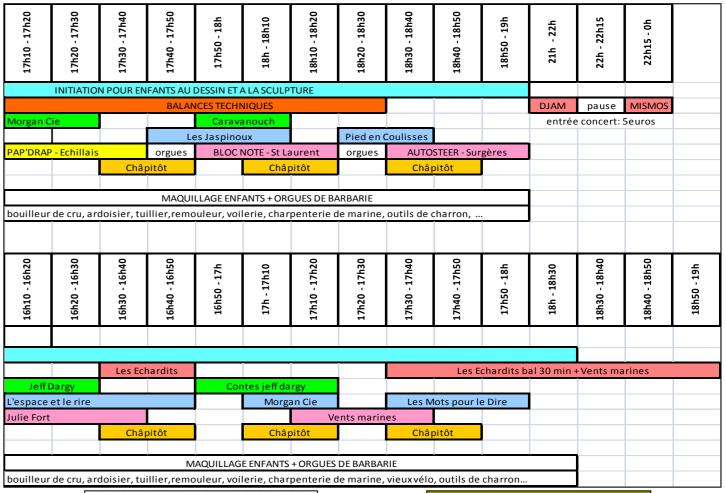
(Informations & réservations :

Mr FORESTIER G. 05.46.99.73.58 / 06.71.00.48.92

ou Mme MOREAU 05.46.82.45.29).

Toutes les animations en journée sont entièrement gratuites et ouvertes à tous Restez fidèles à Fest'En Herbe et venez nombreux...

Programme de FEST'EN HERBE 2008 – à utiliser le jour J!







Pour plus d'infos n'hésitez pas à consulter le blog de l'association : http://festenherbe.over-blog.fr